

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JANVIER 2017

Cette première réunion du Conseil d'Administration se tient en présence de :

- **Mme Ségolène ROYAL**, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat ;
- **Mme Barbara POMPILI**, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité ;
- et du Président d'Honneur, **M. Hubert REEVES**.

PRÉSENTS

- M. François **MITTEAULT**, Commissaire du Gouvernement

Membres à voix délibérative :

Représentants de l'État

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - M. Paul DELDUC , | Ministère chargé de l'Environnement |
| - Mme Simone SAILLANT , | Ministère chargé de l'Environnement |
| - M. Thierry COQUIL , | Ministère chargé de la Mer |
| - M. Pierre SCHWARTZ , | Ministère chargé de l'Agriculture |
| - M. Denis CHARISSOUX , | Ministère chargé du Budget |
| - Mme Myriam ACHARI , | Ministère chargé de la Défense |
| - Mme Nathalie BASNIER , | Ministère chargé de l'Intérieur |
| - Mme Marie-Laurence TEIL | Ministère chargé de l'Outre-Mer |
| - Mme Élisabeth CLAVERIE , | Ministère chargé des Affaires étrangères |
| - Mme Christelle MARLIN , | Ministère chargé de la Recherche |

Représentants des établissements publics nationaux

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - M. Jean-Claude AMEISEN , | Université Paris-Diderot |
| - Mme Claire CHENU , | AgroParisTech |
| - M. Ferdy LOUISY , | Parc national de la Guadeloupe |
| - Mme Léa MARTY , | Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer |
| - M. Jean-Pierre POLY , | Office national de la chasse et de la faune sauvage |
| - M. Laurent ROY , | Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse |

Personnalités qualifiées

- Mme Isabelle **AUTISSIER**, Navigatrice, écrivain
- M. Gilles **BOEUF**, Président du Conseil scientifique de l'AFB
- M. Jean-Pierre **RAFFIN**, Universitaire
- Mme Sonia **RIBES-BEAUDEMOULIN**, Conservatrice du Muséum d'histoire naturelle de la Réunion
- M. Gilles **SIMEONI**, Président du Comité de bassin de Corse

Représentants des secteurs économiques concernés

- M. Pascal **FEREY**, Assemblée permanente des chambres d'agriculture
- Mme Christiane **LAMBERT**, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
- M. Gérard **ROMITI**, Comité national des pêches maritimes et des élevages marins
- Mme Laurence **ROUGER de GRIVEL**, Mouvement des entreprises de France

Représentants des associations agréées de protection de l'environnement ou d'éducation à l'environnement et des gestionnaires d'espaces naturels

- Mme Sandrine **BÉLIER**, Humanité et biodiversité
- Mme Bichara **BOUHARI PAYET**, Présidente du Conseil de gestion du parc naturel marin de Mayotte
- Mme Antidia **CITORES**, Surfrider Foundation Europe
- Mme Agnès **PELIN**, France Nature Environnement
- M. Claude **ROUSTAN**, Fédération nationale de la pêche en France
- Mme Marie-Paule **de THIERSANT**, Ligue pour la protection des oiseaux

Représentant des collectivités territoriales et de leurs groupements

- M. Patrick **LECANTE**, Maire de Montsinéry-Tonnégrande, Guyane
- M. Philippe **MARTIN**, Président du Conseil départemental du Gers

Représentant de l'Assemblée nationale et du Sénat

- M. Jérôme **BIGNON**, Sénateur de la Somme
- Mme Nicole **BONNEFOY**, Sénatrice de la Charente
- M. Serge **LETCHEMY**, Député de la Martinique
- Mme Marina **SAGE**, Députée de la Polynésie

Représentants du personnel

- M. Rémy **ARSENTO**, titulaire
- Mme Véronique **CARACO**, titulaire
- M. Olivier **GALLET**, titulaire
- M. Éric **CÉCILIOT**, suppléant

Membres à voix consultative :

Personnes assistant de droit au Conseil

- M. Christophe **AUBEL**, Directeur général de l'Agence française pour la biodiversité
- Mme Chantal **BOUTEILLE**, Agent comptable de l'Agence française pour la biodiversité
- Mme Jocelyne **SOUSSAN-COANTIC**, Contrôleur budgétaire

Représentants du personnel suppléants

- M. Gwenaëlle **ARONS**, suppléante
- M. Armel **BONNERON**, suppléant

Collaborateurs de la Direction de l'eau et de la biodiversité

- M. Baptiste **BLANCHARD**, Sous-Direction AT
- Mme Karine **BRULÉ**, Sous-Directeur
- M. Christian **LE COZ**, Sous-Directeur
- M. Pierre **MAILLET**, Sous-Direction AT
- M. Matthieu **PAPOUIN**, Sous-Directeur
- M. Jean-Marie **QUEMENER**, Chef de la mission « International »
- M. Ludovic **SCHULTZ**, Sous-Directeur

Collaborateurs de l'Agence française pour la biodiversité

- Mme Stéphanie **ANTOINE**, Conseillère auprès du Directeur général
- M. Philippe **DUPONT**, Directeur de la recherche, de l'expertise et du développement des compétences
- M. François **GAUTHIEZ**, Directeur de l'appui aux politiques publiques
- Mme Sophie **GRAVELLIER**, Secrétaire générale
- Mme Alexandrine **HOMMAGE-FERROUSSIER**, Chef de la mission « Communication »
- M. Loïc **LAISNÉ**, Délégué Mer
- M. Paul **MICHELET**, Directeur général adjoint
- M. Jean-Jacques **POURTEAU**, Délégué Outre-Mer
- M. Michel **SOMMIER**, Délégué Espaces naturels
- M. Jean-Michel **ZAMMITE**, Directeur du contrôle des usages

ABSENTS EXCUSÉS

Personnalités qualifiées

- Mme Françoise **GAILL**, Plateforme Océan climat

Représentant des collectivités territoriales et de leurs groupements

- Mme Carole **DELGA**, Présidente du Conseil régional d'Occitanie

Sommaire

I.	Ouverture solennelle de la séance	5
II.	Présentation générale de l'AFB et de ses premières actions	6
III.	Désignation du président du Conseil d'administration	7
IV.	Autres points.....	8
	1. <i>Création d'un Comité d'orientation « Espaces naturels »</i>	8
	2. <i>Délégations de pouvoir au Directeur général</i>	8
	3. <i>Adoption du schéma d'organisation de l'Agence française pour la biodiversité</i>	8
	4. <i>Dispositif de remboursement des frais de déplacement</i>	8
	5. <i>Présentation du budget initial de l'AFB pour 2017</i>	8

I. Ouverture solennelle de la séance

La séance est ouverte à 14 heures 05.

Avec la présence effective de 41 membres du Conseil d'administration sur 43 (et deux absences excusées), le quorum est atteint.

Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, ouvre la séance et remercie les administrateurs de leur présence. Elle prononce ensuite une allocution d'ouverture et d'installation du Conseil d'administration.

Madame Barbara POMPILI, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, prononce à son tour une allocution.

Puis **Monsieur Hubert REEVES**, Président d'honneur du Conseil d'administration, intervient au travers d'un exposé « Des étoiles à la biodiversité ».

Le prononcé de ces allocutions et interventions, auxquelles l'ensemble des administrateurs présents ont pu assister, n'est pas repris dans le cadre de ce procès-verbal de séance.

Échanges et interventions des membres du Conseil d'administration

M. LECANTE donne un exemple tiré de l'actualité illustrant de façon tragique l'écart qui se creuse entre la pharmacopée traditionnelle et l'environnement immédiat des individus. En effet, un jeune homme est mort à la suite de la morsure d'un serpent, un « grage grands carreaux », car les connaissances ancestrales de guérison d'une telle morsure ont été négligées. Depuis, la population a collecté ces savoirs et peut ainsi contribuer à la recherche de sérums anti-venin. Avec sa richesse en matière de biodiversité, la Guyane se retrouve au cœur du dispositif mis en place ce jour. Elle peut activement contribuer à l'approfondissement de la connaissance scientifique sur le monde du vivant.

Mme SAGE souhaite que l'Agence française pour la biodiversité (AFB) sorte l'outre-mer de son isolement. En effet, de nombreuses actions sont d'ores et déjà menées et méritent d'être poursuivies, notamment à l'initiative de la société civile. Ainsi, les politiques publiques doivent notamment promouvoir de manière dynamique le partage des connaissances du monde scientifique et du monde associatif. Elle souligne le rôle moteur que peuvent tenir les peuples autochtones dans la reconnaissance des savoir-faire, qui est l'affaire de tous, et indique qu'il est crucial en Polynésie de lutter contre le braconnage en instituant un droit de protection des espèces. Enfin, Mme SAGE veillera à être très active pour soutenir les initiatives citoyennes.

M. LETCHIMY se félicite de la prise de conscience que constitue l'adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité. Dans cette initiative, les pays d'outre-mer ont été reconnus pour leur capacité et leur richesse. Le travail de réconciliation avec la nature requiert désormais des actions concrètes. En outre, M. LETCHIMY souhaite que les autres nations suivent l'exemple de la France, car les problèmes de biodiversité font fi des frontières.

Mme BOUHARI-PAYET est très honorée de représenter au sein du Conseil d'administration les parcs naturels marins, qui portent une grande responsabilité dans la préservation des espèces. De plus, le patrimoine naturel a une valeur économique, notamment au travers du tourisme, de la pêche et de l'aquaculture. De nombreux milieux naturels sont dégradés et nécessitent des investissements. Aussi l'AFB doit-elle disposer des moyens de ses ambitions et de ses responsabilités. Dans cet objectif, le Conseil d'administration sera prochainement saisi en vue d'une délégation de pouvoir.

M. LOUISY remercie la ministre d'avoir fait de cette agence une réalité. Pour faire de la France le fleuron international de la biodiversité, elle s'appuie sur la compétence de son Conseil scientifique. M. LOUISY sera très attentif à la prise en compte de l'outre-mer dans les politiques publiques qui doivent prendre en considération la richesse de tous les territoires de France.

M. AMEISEN considère que le rôle de l'Agence dépasse le champ de la préservation de la biodiversité, en raison de l'impact des menaces environnementales sur la santé. Dans un objectif de développement durable plus large, l'AFB doit inscrire son action dans la lutte contre la pauvreté et la précarité. Il convient ainsi d'affronter les problèmes environnementaux dans le respect des droits fondamentaux de l'humanité.

Mme CITORES nourrit pour cette nouvelle agence beaucoup d'espairs et d'attentes. Elle souhaite que l'AFB dispose de moyens pour la préservation des milieux, tant en termes de recherche que de répression des actes délictueux. Elle espère que l'action de l'Agence sera à la hauteur de ses ambitions, pour le bénéfice des générations futures.

M. FEREY estime que la création de l'AFB est le dénouement heureux d'un long débat sur la biodiversité. Il apprécie que le monde économique soit représenté au sein du Conseil d'administration. L'intérêt de l'Agence réside dans le recensement des savoirs qui s'opèrera notamment au travers du Conseil scientifique. Ce dernier doit également pouvoir être saisi par les différents acteurs du territoire.

Mme LAMBERT juge important de rappeler que l'alimentation – qui contribue à la préservation de l'espèce – provient des ressources naturelles. Elle souligne que le secteur économique s'est engagé dans la préservation de la biodiversité en proposant des solutions concrètes. Mme LAMBERT remercie enfin Madame ROYAL d'avoir rapproché les trois conventions du Sommet de la Terre, sur la biodiversité, le changement climatique et la désertification. En effet, nos territoires sont cultivés grâce à l'implication active des acteurs économiques, qui contribuent ainsi à préserver la biodiversité en France.

M. BŒUF indique que la constitution du Conseil scientifique s'est attachée à représenter correctement les femmes, l'outre-mer et les océans. Les travaux du Conseil scientifique s'appuieront sur un document issu des travaux des quatre institutions intégrées dans l'Agence. La définition de la biodiversité demandera de choisir les métriques adéquates et constitue à ce titre un enjeu scientifique d'importance. Le travail d'investigation du Conseil devra intégrer les nouveaux usages ainsi que les sciences humaines et sociales. Enfin, il convient d'apprécier les impacts de la biodiversité sur le climat.

M. BŒUF expose par ailleurs les préconisations formulées par le Conseil au cours de sa réunion qui s'est tenue le matin même. Ce dernier souhaite ne pas négliger l'économie dans son lien à la biodiversité. Il souhaite également renforcer la formation des personnes sur leur environnement local. Par ailleurs, il souligne l'enjeu important de la biodiversité pour l'agriculture. Les travaux porteront en outre sur les relations entre la santé et la biodiversité.

À l'issue de cette séquence introductive, la séance est suspendue de 15 heures 45 à 16 heures 10.

II. Présentation générale de l'AFB et de ses premières actions

Ce point ayant été évoqué lors des interventions de la Ministre et de la Secrétaire d'État (voir le communiqué de presse en annexe), sa présentation plus approfondie est reportée à la prochaine séance du Conseil d'administration.

III. Désignation du président du Conseil d'administration

Mme ROYAL indique que Monsieur Philippe MARTIN a fait connaître sa candidature pour la présidence du Conseil d'administration. Mme ROYAL rappelle que M. MARTIN s'est distingué par son action en tant que Ministre de l'environnement, ainsi que par son opposition active à l'utilisation des OGM.

M. MARTIN précise qu'il a contribué avec d'autres acteurs à l'avènement de l'AFB qui constitue une réponse concrète à l'enjeu de perte de biodiversité. Dans sa position de « cœur de réseau », l'Agence a pour objectif d'agir avec tous les acteurs. Ses expériences passées lui ont appris à tenir compte de toutes les parties prenantes. C'est pourquoi il compte mener un engagement tout à la fois philosophique, politique et pragmatique, en s'appuyant sur le travail précédemment réalisé par M. AUBEL et sur le savoir-faire des représentants réunis au sein du Conseil d'administration. Par ailleurs, les outre-mer tiendront un rôle majeur dans la réflexion commune.

Enfin, M. MARTIN a une pensée particulière pour Robert BARBAULT, qui a activement participé à l'élaboration de la loi pour la reconquête de la biodiversité.

M. MARTIN remercie la ministre pour sa confiance et souhaite atteindre l'objectif assigné par Hubert REEVES à l'Agence : « *Donner à tous les milieux terrestres et aquatiques et marins le droit d'exister et de produire les conditions d'une vie la plus joyeuse possible* ».

En l'absence d'autre candidature, il est procédé au scrutin et Monsieur Philippe MARTIN est désigné pour être proposé à la présidence du Conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité, en vue de sa nomination par décret en Conseil des ministres, à la majorité des présents (trente six votes favorables et cinq abstentions).

À l'issue de ce scrutin, **Mme BÉLIER** exprime le souhait de la constitution d'un groupe de travail afin de préparer l'élaboration du règlement intérieur de l'instance.

M. MARTIN prend acte de ce souhait et propose de convoquer à nouveau le Conseil d'administration en février 2017 pour examiner les documents transmis à l'occasion de cette première séance. En outre, M. MARTIN invite les représentants du personnel à s'exprimer.

M. ARSENTO remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la création de l'établissement. Par ailleurs, il regrette que les propositions de logo ne soient pas à la hauteur de l'identité forte qui est attendue pour une telle agence. Il déplore de plus un budget « en trompe-l'œil » qui associe le plan Écophyto à la somme des budgets des organismes d'origine et qui apparaît insuffisant au regard de ses missions. Il se félicite de la création annoncée d'un comité d'orientation supplémentaire.

Enfin, M. ARSENTO compte sur le soutien des administrateurs pour que tous les personnels soient reconnus à leur juste valeur, y compris d'un point de vue financier, et qu'ils bénéficient de véritables chantiers sociaux à l'occasion de la création de l'Agence.

M. GALLET et **M. CÉCILIOT** soulignent qu'ils partagent cet avis.

M. MARTIN confirme qu'il a entendu les représentants du personnel et aura plaisir à les rencontrer.

M. LETCHIMY souhaite que la procédure de travail de l'instance soit respectée, s'agissant notamment des délais de transmission des documents.

M. FEREY souhaite que soient définies efficacement les actions de l'Agence au niveau régional.

M. ROMITI tient à rendre hommage au combat des Corses pour la préservation de leur littoral.

Mme ROUGER de GRIVEL rappelle que le Medef s'est engagé de longue date dans le combat pour la biodiversité. Elle souhaite une représentation plus forte des entreprises.

M. SIMEONI souhaite rendre hommage à Madame ROYAL pour son engagement indéfectible, y compris pour son île de Corse. Il assure les représentants du personnel que le Conseil d'administration restera à l'écoute des besoins des collaborateurs de l'Agence.

Enfin, M. SIMEONI estime que le succès de l'Agence dépendra de sa capacité à décliner ses missions en autant d'actions compréhensibles par le plus grand nombre. Il forme le vœu que le développement durable soit au cœur des politiques publiques des territoires.

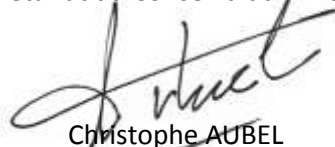
IV. Autres points

- 1. Création d'un Comité d'orientation « Espaces naturels »**
- 2. Délégations de pouvoir au Directeur général**
- 3. Adoption du schéma d'organisation de l'Agence française pour la biodiversité**
- 4. Dispositif de remboursement des frais de déplacement**
- 5. Présentation du budget initial de l'AFB pour 2017**

Compte tenu de contraintes d'horaires et du temps consacré aux échanges à l'occasion de cette première réunion, l'examen de ces différents points est reporté à la prochaine séance du Conseil d'administration.

Mme ROYAL clôt la séance à 16 heures 45.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,



Christophe AUBEL

Le Président
du Conseil d'administration,



Philippe MARTIN